

• CEREALES:

La plupart des céréales d'hiver est au stade « mi tallage à fin tallage ».

La note commune 2023 INRAE-ANSES-ARVALIS sur les résistances aux fongicides des maladies des céréales à paille est parue!

• COLZA:

Charançons de la tige : Vols en cours, à surveiller.

Larves d'altises : Présence en parcelle, risque faible.

CEREALES

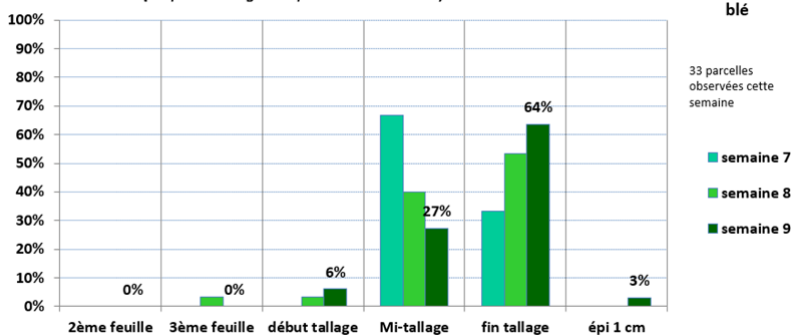
Blé et Orge d'hiver :

54 parcelles sont observées au sein du réseau : **36 de blé et 18 d'orge d'hiver.**

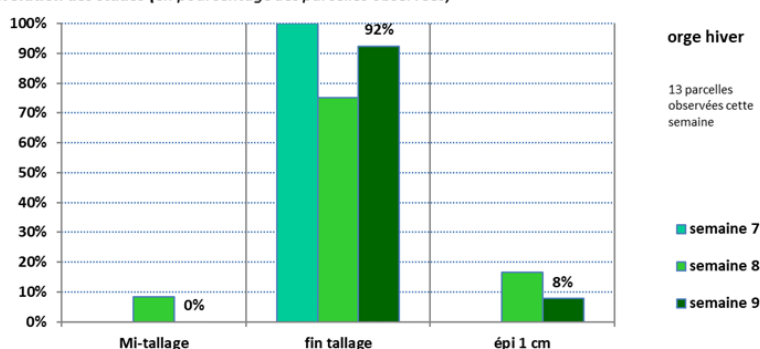
La plupart des parcelles de blé est au stade « mi tallage » (27%) à « fin tallage » (64%). Les situations les plus avancées approchent du stade « Epi 1cm ». C'est le cas d'une parcelle dans l'Aisne en semis très précoce (SY Admiration semée très tôt fin septembre).

La majorité des parcelles d'orge d'hiver est au stade « fin tallage ». 1 parcelle au sud de l'Oise a atteint le stade « épi 1 cm » : SY Bangkok semée le 06/10. Attention toutefois, car dans certaines situations, (semis précoce, très forte densité de semis, tallage très intense...), le stade « épi 1cm » peut être biaisé par les facteurs de croissance et de peuplement ; on peut mesurer une date de stade précoce, mais l'apex n'est encore que peu différencié (diagnostic possible à la loupe binoculaire). La parcelle peut rester encore plusieurs jours à cette hauteur de l'épi.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Blé semé début octobre
« début redressement » (M. LHEUREUX
CA80)



Blé semé début
décembre « début
tallage » (M. LHEUREUX
CA80)

RAVAGEURS:

Pucerons:

Sur 26 parcelles de céréales d'hiver observées cette semaine, aucun puceron n'est signalé sur plante, (excepté sur une parcelle dans l'Aisne qui a déjà dépassé le stade de sensibilité).

La quasi-totalité des parcelles observées a atteint le stade fin tallage, ce qui marque la fin de la période de risque sur céréales d'hiver (orge d'hiver et blé).

Reste la surveillance des semis d'orge de printemps et des derniers semis de blé encore au stade début tallage (plaque engluée et observation sur plante aux heures les plus chaudes de la journée).

Seuil indicatif de risque pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

1 parcelle d'orge d'hiver présente des symptômes de virose JNO.

Limaces:

La surveillance est d'actualité sur les derniers semis de blé et sur les semis d'orge de printemps jusqu' au stade « début tallage ».

MALADIES:

Quelques traces d'oïdium et de septoriose sont présentes sur feuilles basses. Aucun signalement de rouille cette semaine sur blé.

La baisse des températures n'est pas favorable au développement des maladies et les céréales d'hiver sont au stade « fin tallage » donc pas d'incidence à ces stades !

SYMPTÔMES PHYSIOLOGIQUES:

Des décolorations jaunes sont observées essentiellement en orge d'hiver et en terres superficielles par l'absence de pluie depuis le 25 janvier et les stades avancés. Ces jaunissements ne sont pas préjudiciables pour le moment et vont vraisemblablement s'estomper dès le retour des pluies.

La note commune 2023 INRAE-ANSES-ARVALIS : <https://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/les-notes-techniques-r178.html> sur les résistances aux fongicides des maladies des céréales à paille est parue !

Cette note dresse l'état des lieux, par maladie et par mode d'action, des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille. Elle formule aussi des recommandations pour limiter les risques d'évolution des résistances et maintenir une efficacité suffisante.

Stades :

37 parcelles renseignées cette semaine :

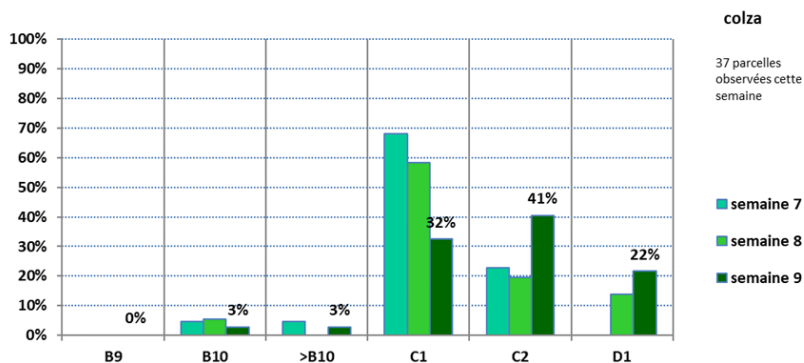
- 32% sont au stade C1 (reprise de végétation),
- 41% sont au stade C2 (entre-nœuds visibles),
- 22% sont au stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales),

73 % des parcelles sont encore à des stades sensibles pour les **larves de grosses altises** et 63 % des parcelles pour les **charançons de la tige du colza**.



Parcelle au stade D1
(M. Roux-Duparque CA02)

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Estimation de la biomasse aérienne sortie hiver.

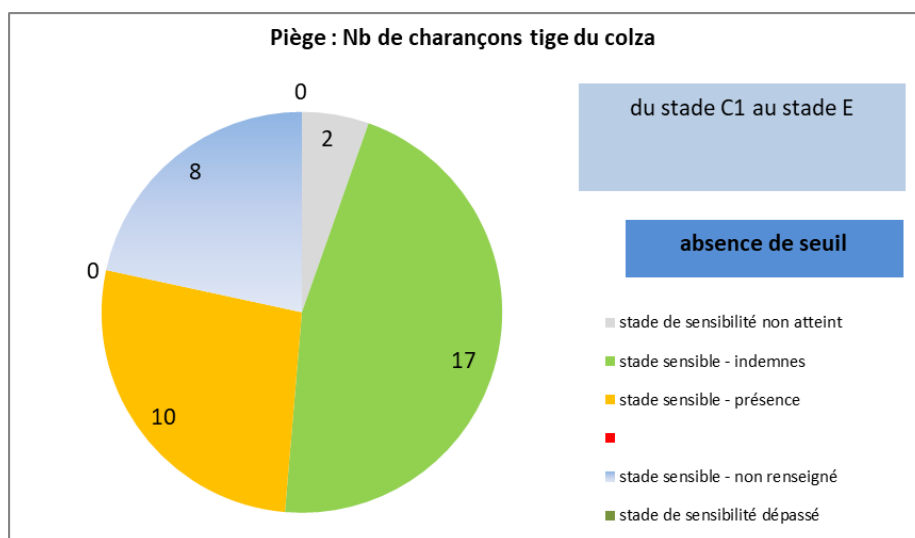
5 nouvelles mesures ont été faites cette semaine portant le nombre de pesées à 17 en sortie d'hiver.

La moyenne de ces biomasses est de 1,04 kg/m² pour un minimum de 0,24 kg/m² et un maximum de 2,44 kg/m².

Pour rappel : la moyenne des biomasses en entrée hiver étaient de 1,31 kg/m².

Charançons de la tige : vols en cours, à surveiller.

Le **charançon de la tige du colza** est piégé dans 10 parcelles avec 1 à 10 individus. Le **charançon de la tige du chou**, non nuisible, est piégé dans 4 parcelles avec 1 à 6 individus.



La période de risque s'étend **de la reprise de végétation (stade C1) jusqu'à la fin de la montaison (stade E)**.

Les températures fraîches matinales et en journée ne sont pas favorables aux vols. Cependant, il faut continuer la surveillance, car les vols peuvent reprendre dès un redoux des températures. Les cuvettes sont à surveiller.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros, corps et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le charançon de la tige du chou (plus petit, corps gris et bouts des pattes rouges) qui n'est pas nuisible.

Comment l'observer :

Le charançon de la tige du colza commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9°C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ :

- A 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza.
- Remplir la cuvette avec 1 L d'eau + quelques gouttes de mouillant.
- Relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes.
- Laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance.
- Remplacer l'eau régulièrement.

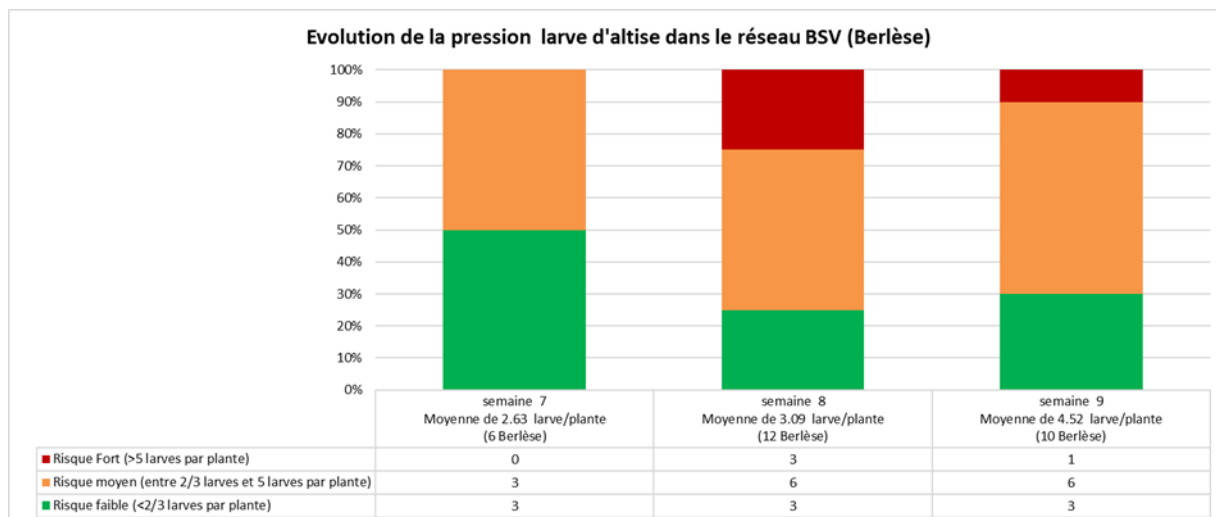
Une fois les charançons arrivés dans la parcelle (captures en cuvette), les femelles sont matures généralement après un délai moyen de 8 à 10 jours. Dans ces conditions, le risque peut être potentiellement présent si des captures ont été relevées depuis 2 semaines et plus, si le risque n'a pas encore été pris en compte et s'il n'y a pas encore présence de fleurs en parcelle.



Larve de grosses altises : présence en parcelle, risque faible.

Des **larves de grosses altises** sont encore repérées dans 10 parcelles. Ce sont 50 à 100% des plantes qui sont touchées avec une moyenne de 81.5%.

10 Berlèse ont été réalisés cette semaine avec un nombre de larves par plante qui varie de 0 à 24, avec une moyenne de 4,52 larves par plante.



Les larves sont encore présentes, mais le risque qu'elles représentent est faible avec l'évolution actuelle des stades. Il reste à évaluer en fonction de leur stade (L1, L2 ou L3), sachant que **les larves au stade L3 sont les plus nuisibles mais qu'aucun moyen de lutte n'existe à ce stade.**

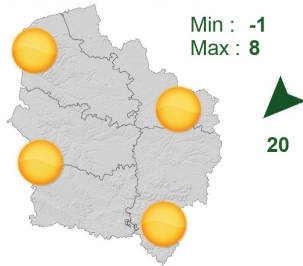
Autres ravageurs :

Des **méligèthes** ont été capturés précocement dans 4 parcelles, la période de risque s'étend du stade boutons accolés (D1) jusqu'aux premières fleurs (F1).

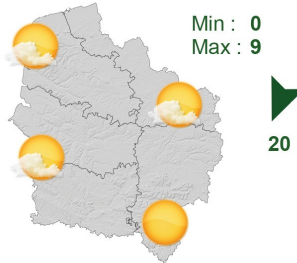
Un **charançon du bourgeon terminal** a été capturé dans une parcelle.

METEOROLOGIE

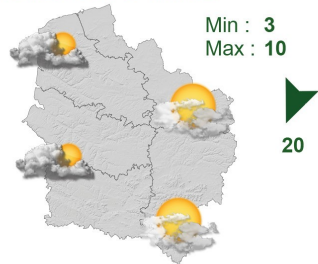
Mercredi 1 Mars



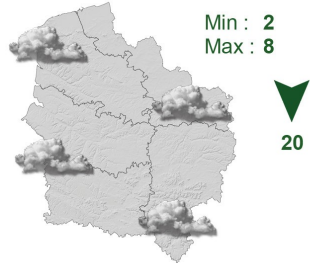
Jeudi 2 Mars



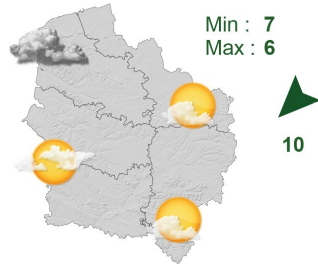
Vendredi 3 Mars



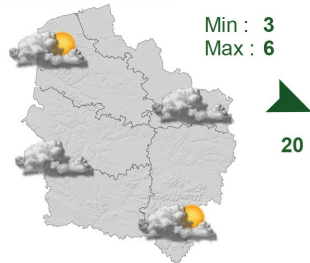
Samedi 4 Mars



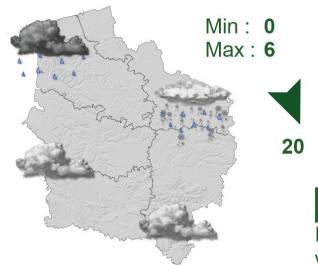
Dimanche 5 Mars



Lundi 6 Mars



Mardi 7 Mars



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsne, N. Latraye - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Chambre d'Agriculture de la Somme. Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gemmech, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de Fôlles, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Meurbains, Nord Wigoce, NORIAF, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

